



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL

Siège : Maison des Médias « Thomas MEGNASSAN »
Carré n°- 1248 Gbédjromédé 2 Cotonou
RCPC : n°- 2007/0135/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 13/04/0701
BP 7370 Cotonou – Bénin * Tél. (+229) 21 326 199 E-mail :
cnpabenin@gmail.com
Président, Cél. (+229) 97 44 75 45
Secrétaire Général, Cél. (+229) 97 44 35 63
Trésorier Général, Cél. (+229) 97 30 50 50

N/Réf : 2020-035/ CNPA-BENIN&PT/SG/SC/SA.

Cotonou, le 23 Avril 2020

À

Son Excellence Patrice TALON,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Cotonou.

Objet : Lettre ouverte.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Notre pays le Bénin, s'est toujours illustré dans la sous-région et à l'échelle internationale comme un véritable havre de paix qui garantit non seulement la sauvegarde et le respect des principes démocratiques, mais aussi la conservation et la promotion des libertés de presse.

Conscient de cette réalité, et face aux difficultés et obstacles qui inhibaient les efforts d'épanouissement de la presse béninoise, Excellence Monsieur le Président de la République, vous avez pris l'engagement, dans vos promesses de campagne en 2016, d'y apporter des solutions adéquates. Et pour traduire cette promesse de campagne en acte, votre programme d'actions de gouvernement, a marqué votre ferme détermination de mettre en œuvre les réformes susceptibles de rendre la presse béninoise libre, indépendante et autonome tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des entreprises de presse en général.

Excellence Monsieur le Président de la République, après quatre (04) ans d'exercice, il nous semble, du moins, dans les faits, que toutes ces bonnes intentions, paraissent comme des vœux pieux. Ces constats à notre sens, se trouvent, malheureusement corroborés par plusieurs faits et événements qui nous font dire que la presse béninoise dans son ensemble est lésée, discréditée,

marginalisée, bafouée et désintégrée pour des raisons énigmatiques qui ne cessent de susciter des interrogations et des suspicions au sein des professionnels des médias.

Excellence Monsieur le Président de la République, la loi 2015-07 du 20 mars 2015 portant code de l'information et de la communication en République du Bénin, stipule en son article 37, que : « L'État accorde une aide à la presse privée. Elle est inscrite au Budget Général de L'État ».

Excellence Monsieur le Président de la République, force est de constater que cette aide, jadis perçue, n'est plus régulièrement octroyée depuis 2016 à ce jour, excepté la moitié de 2018 perçue à la veille des législatives de 2019 et dont certains bénéficiaires régulièrement éligibles sont encore en attente d'encaissement.

Excellence Monsieur le Président de la République, dans le cadre des prochaines élections communales du 17 mai 2020, en raison de la pandémie du Covid-19 et des mesures prises par le gouvernement pour juguler ce fléau, mesures que nous félicitons au passage, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), a décidé de concert avec les autres institutions de la République, d'organiser la prochaine campagne électorale, à travers les canaux médiatiques. Une nouvelle qui a, sans nul doute, réjoui le cœur des patrons de presse du Bénin. Mais cette joie n'aura été que de courte durée.

On en était là, lorsque la HAAC, dans sa décision en date 22 Avril 2020, sur la gestion de la campagne médiatique du scrutin du 17 Mai 2020, a imposé à la presse écrite privée, de boire le calice jusqu'à la lie. Autrement, la presse écrite privée est interdite de couvrir et de relayer la campagne électorale dans le cadre des joutes prochaines. Et pourtant, il y a une complicité traditionnelle entre les médias audiovisuels et la presse écrite publique comme privée !

Il est enseigné que « la radio annonce, la télévision montre et la presse écrite démontre ».

Excellence Monsieur le Président de la République,
Une marginalisation que les professionnels des médias peinent à comprendre et se demandent à raison, ce qui pourrait justifier cette nouvelle situation qui vient confirmer que la presse est de plus en plus mise à l'écart des grands rendez-vous d'intérêt national.

La Presse est le premier point de contact crédible entre un pays et toute personne qui envisage de s'y rendre. Et c'est pourquoi les médias professionnels constituent de réels partenaires au développement de par la richesse et la fiabilité de leurs contenus.



Excellence Monsieur le Président de la République, il est possible d'avoir au Bénin, une Presse animée uniquement par des professionnels des médias responsables, crédibles et conscients du rôle de la presse dans un pays qui porte l'ambition de se révéler à lui-même et au monde entier.

Excellence Monsieur le Président de la République, il est très bien possible, de citer la Presse Béninoise en référence, où l'image du paysage médiatique s'impose effectivement comme un levier de développement au service de la nation.

Excellence Monsieur le Président de la République, tel que vous êtes soucieux de la construction d'un véritable État démocratique où fonctionnent à merveille les différentes institutions de la République, nous souhaiterions de vous, Père de la Nation, une réponse satisfaisante à nos préoccupations.

Il suffit de remettre à la presse, les moyens de sa mission.

Il suffit de mettre à la disposition de la presse les ressources dues (les aides de L'État à la presse de 2016 à 2020)

Il suffit d'intégrer la presse écrite privée dans le processus électoral au même titre que les radios et télévisions et de revoir à la hausse les subventions allouées aux médias dans le cadre de la campagne comptant pour les élections de mai 2020.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous restons persuadés et confiants qu'en tant que Père de la Nation et premier magistrat du pays, vous ferez l'impossible afin que la presse béninoise, dans son ensemble soit impactée et se sente davantage impliquée dans les grandes actions de développement de notre pays.

Nous y croyons fermement

Très Respectueusement

Pour le Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audio-visuel du Benin (CNPA-BENIN).



Le Président

Seth Evariste HODONOU